

26-04-2006 Communiqué de presse 06 / 36

Israël / territoires occupés et territoires autonomes palestiniens : Les civils doivent être épargnés en toutes circonstances

Genève / Tel Aviv (CICR) – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est alarmé par le nombre de civils qui ont été tués ou blessés au cours de ces dernières semaines, lors d'attaques et d'opérations militaires en Israël, dans les territoires occupés et les territoires autonomes.

Les deux derniers attentats suicides à la bombe, qui se sont produits le 30 mars à Kedumim en Cisjordanie et le 17 avril à Tel Aviv, ont coûté la vie à 15 civils et en ont blessés plus de 50 autres. D'autres actes de violence, tel le lancement de roquettes Qassam sur Israël, mettent également en danger la vie de civils.

Au cours de ces dernières semaines, à la suite des opérations militaires israéliennes – notamment de bombardements sur la bande de Gaza – plusieurs civils, dont deux enfants, ont perdu la vie et de nombreux autres ont été blessés.

Le droit international humanitaire interdit strictement les attaques ayant pour cible des civils ou leurs biens, ainsi que les actes de violence visant à semer la terreur au sein de la population civile. Les attaques indiscriminées sont également prohibées par cette branche du droit, qui exige que l'on fasse une nette distinction entre la population civile et les objectifs militaires.

Le CICR exhorte toutes les parties impliquées dans le conflit à épargner et à protéger les civils, et demande instamment à toutes les personnes concernées de respecter et de faire respecter les règles et les principes du droit international humanitaire en toutes circonstances.

Les civils ne doivent pas faire les frais du conflit ; toute mort d'un civil, d'un côté comme de l'autre, exacerbe le conflit, provoque de nouvelles pertes et génère plus de souffrances et une profonde peine.

Le CICR s'engage à poursuivre son action humanitaire en Israël et dans les territoires occupés et les territoires autonomes.

Informations complémentaires :

Vincent Lusser, CICR Genève, tél. : +41 22 730 24 26 ou mobile : +41 79 217 32 64
Caspar Landolt, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 ou mobile : +972 57 773 52 35
Bana Sayeh, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 345 ou mobile : +972 57 880 91 93
Yael Segev Eytan, CICR Tel Aviv, tél. : +972 35 24 52 86 ou mobile : +972 52 275 75 17
Iyad Nasr, CICR Gaza, tél. : +972 8 28 28 874 ou mobile : +972 59 60 30 15